

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2019 – 18 H 30

ORDRE DU JOUR

-----oooOooo-----

FINANCES

- 1 - EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019 - BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1
- 2 - GESTION DES PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT - RÉVISION LIBRE DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA COMMUNE
- 3 - TRAVAUX EXCEPTIONNELS DE VOIRIE AU PROFIT DE LA COMMUNE - PRÉLÈVEMENT SUR ATTRIBUTION DE COMPENSATION
- 4 - ADMISSION EN CRÉANCES ÉTEINTES

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 5 - SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA LOIRE (SEDL) - RAPPORT DE GESTION 2018
- 6 - SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) CAP MÉTROPOLE - RAPPORT DE GESTION 2018

POLITIQUE DE LA VILLE - LOGEMENT - HABITAT

- 7 - LOGEMENT INDÉCENT - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DE LA LOIRE

VIE ASSOCIATIVE

- 8 - DEMANDE D'EXONÉRATION DU FORFAIT SERVICE POUR LA SALLE ARISTIDE BRIAND AU BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION "AMICALE DES ANCIENS COURAMIAUDS" - CONVENTION DE PARTENARIAT
- 9 - MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DE LA SALLE ARISTIDE BRIAND AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "LES CANTOURAMIAUDS - CHORALE À COEUR JOIE" - CONVENTION
- 10 - MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DE LA SALLE GÉRARD PHILIPPE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX SAINT-CHAMOND - SAISON 2019/2020 - CONVENTION
- 11 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION "LES IZIEUTAIRE"

SPORTS

- 12 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BÉNÉFICE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA LOIRE
- 13 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BÉNÉFICE DU CLUB NAUTIQUE SAINT-CHAMOND

EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

- 14 - JEUNESSE - DISPOSITIF INITIATIVES LOCALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTION

- 15 - RESTAURATION SCOLAIRE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU SERVICE DE RESTAURATION DU LYCÉE
CLAUDE LÉBOIS AU BÉNÉFICE DES ÉCOLES DE LA CROIX-BERTHAUD

POPULATION REGLEMENTATION

- 16 - CIMETIÈRE D'IZIEUX - REPRISE DU TERRAIN COMMUN

PREVENTION - SECURITE

- 17 - DISPOSITIF VILLE, VIE, VACANCES – PROGRAMMATION 2019 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

CULTURE

- 18 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ARTE
DIEM - AVENANT N°1
- 19 - DÉNOMINATION DE LA FUTURE SALLE DE SPECTACLES - ANCIEN CINÉMA LUMIÈRE

URBANISME - OPERATIONS FONCIERES

- 20 - URBANISME - DÉNOMINATION DE VOIRIES
- 21 - IMMEUBLE 38 GRANDE RUE - BAIL EMPHYTÉOTIQUE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA DIVERSITÉ DE
L'HABITAT "SODIHA" DEVENUE "SOLIHA BLI LOIRE"- AVENANT
- 22 - OPÉRATION FONCIÈRE - CESSION D'UN TERRAIN SIS 38 GRANDE RUE AU PROFIT DE MONSIEUR AKLI
AHMED ET MADAME LAVOUTE MAGALI
- 23 - OPÉRATION FONCIÈRE - RUE DE LA CONSTITUANTE - CESSION D'UN TERRAIN AU PROFIT DE LA SCI CEDD -
MODIFICATIF
- 24 - OPÉRATION FONCIÈRE - CESSION DE TERRAIN AU PROFIT DE LA COPROPRIÉTÉ LE SAINT-LOUIS SISE 42 RUE
DE LA RÉPUBLIQUE

PATRIMOINE COMMUNAL

- 25 - INSTALLATION DE LA FIBRE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX - CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ ORANGE

ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE

- 26 - BÂTIMENTS MUNICIPAUX - SOLARISATION DES TOITURES - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC ENTRE LA VILLE ET LE GROUPEMENT ENERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT,
COOPAWATT, ENERCOOP RHÔNE ALPES ET INGELYO
- 27 - ENVIRONNEMENT - RESTAURATION ET ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DES BERGES DU GIER
ET DE SES AFFLUENTS - CONVENTION AVEC LA MÉTROPOLE DE SAINT-ÉTIENNE

RESSOURCES HUMAINES

- 28 - INDEMNISATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE RÈGLEMENT AMIABLE DES PRÉJUDICES
ECONOMIQUES (CRAPE)
- 29 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
- 30 - PERSONNEL COMMUNAL - MISE À DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUX AUPRÈS D'ORGANISMES TIERS
- 31 - VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE FORFAITAIRE POUR LES APPRENTIS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS
- 32 - ACCOMPAGNEMENT PAR UN OPÉRATEUR EXTERNE D'UN APPRENTI RECONNU TRAVAILLEUR HANDICAPÉ ET
VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'APPRENTI

COMPTES-RENDUS

- 33 - COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS CONSENTIE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- 34 - RELEVÉ DES MARCHÉS, CONVENTIONS ET CONTRATS DIVERS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES (ARTICLE L.2122-22-4 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉ TERRITORIALE